

Fiche n°11

RANDONNÉE PÉDESTRE, ÉQUESTRE

Liste des habitats/espèces d'intérêt communautaire ciblés

Tout patrimoine d'intérêt communautaire

Le signataire s'engage à :

- Ne pas faire passer ni pâturer de chevaux dans les zones fragiles ou sensibles à l'érosion (par exemple : zones humides, berges, marnes)
- Limiter au maximum la dégradation physique des sentiers et pistes empruntés, la multiplication des sentes
- Garder les chiens à proximité immédiate et les empêcher de perturber la faune sauvage ou domestique